

POUR UN PAQUET DE MERDE

Le 10 octobre 2022, le détenu G placé au quartier disciplinaire et qui devait comparaître en CDD pour une pluie de CRI, a lâchement agressé les personnels de la brigade.**

Depuis son arrivée, il y a plus d'un an, le détenu G*** accumule les CRI. Il est encouragé par l'absence de réelles sanctions à l'image de ce début d'année, où ce dernier a été sanctionné de 7 petits jours de confinement pour des violences verbales et des menaces ! Waouh !! Il doit en trembler de peur... Pour preuve !

Voilà le triste résultat du laxisme de notre administration et la lâche politique menée du « tout pour le voyou ! »

Un nouveau cap de franchi dans l'ignoble. Une agression préméditée par cet « énergomène » qui avait préparé un **réceptif rempli de merde et de pisse qu'il a allégrement jeté sur nos collègues.**



Des **faits malheureusement similaires** à ceux de janvier 2022, qui n'ont été suivis d'aucune réelle mesure pour palier à ce type d'agression ! Aggression devenue monnaie courante sur notre structure.

Monsieur le Directeur, sachez que vos agents sont à bout et épuisés. Nous ne pouvons tolérer plus longtemps que la violence, les insultes et les menaces quotidiennes continuent sans un apport de solutions, de moyens et de sanctions judiciaires rapides et lourdes. Il faut que nos « hébergés » sachent ce qui leur en coûte de s'en prendre aux personnels !

L'UFAP UNSa Justice APPORTE tout son soutien aux agents lâchement agressés, et les accompagnera dans leurs démarches administratives.

L'UFAP UNSa Justice EXIGE une sanction disciplinaire exemplaire et le transfert immédiat du détenu afin d'éviter un nouveau traumatisme à nos collègues !

L'UFAP UNSa Justice FELICITE le professionnalisme des surveillants et gradés du secteur qui, chaque jour, exercent leurs missions dans des conditions difficiles.

Arles, le 11 octobre 2022

Le Bureau Local
UFAP UNSa Justice